

# **Confort Vie privée et risques divers**

**Assurances accidents corporels et de responsabilité envers autrui**  
Proposition ou demande d'assurance





Intermédiaire : \_\_\_\_\_  
 Numéro : \_\_\_\_\_  
 Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_  
 Réf. : \_\_\_\_\_

Nouvelle affaire  Modification au contrat N° \_\_\_\_\_

**PRENEUR D'ASSURANCE**

M  Mme  Mlle

Nom (de jeune fille s'il s'agit d'une femme mariée) : \_\_\_\_\_  
 ou raison sociale : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_

Rue, N°, boîte n° : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

par le compte bancaire IBAN   
 BIC

**RISQUE A COUVRIR**

Marquez d'une croix la ou les case(s) qui vous concerne(nt) et complétez le questionnaire spécifique (pages 3 à 8)

<input type="checkbox"/> Activités temporaires (organisateur(s))	5	<input type="checkbox"/> Gardes-chasse (employeur)	5
<input type="checkbox"/> Associations sportives, culturelles et d'agrément	6	<input type="checkbox"/> Gens de maison	7
<input type="checkbox"/> Camps ou colonies de vacances	6	<input type="checkbox"/> Immeubles	3
<input type="checkbox"/> Chasse (propriétaires, locataires, organisateurs)	5	<input type="checkbox"/> Manifestation sportive isolée	7
<input type="checkbox"/> Chasseurs-tireurs	5	<input type="checkbox"/> Navigation de plaisance	4
<input type="checkbox"/> Chevaux de selle, poneys, ânes	3	<input type="checkbox"/> Vie privée (responsabilité civile)	3
<input type="checkbox"/> Garde rémunérée d'enfants à domicile	3	<input type="checkbox"/> Voyages en groupes	6

**ASSURANCES ANTERIEURES**

**Avez-vous déjà été assuré pour les mêmes risques ?**  OUI  NON

1. Si oui, par quelle compagnie ? \_\_\_\_\_ N° du contrat : \_\_\_\_\_  
 À quelle date le contrat a-t-il pris fin ? \_\_\_\_\_  
 Pour quel motif ? \_\_\_\_\_

2. S'il est toujours en vigueur, quelles sommes couvre-t-il ? \_\_\_\_\_

**ANTECEDENTS**

**Votre responsabilité a-t-elle déjà été engagée pour les mêmes risques dans les 5 dernières années ?**  OUI  NON

Si oui, à quelle date ? \_\_\_\_\_ Pour quels montants ? \_\_\_\_\_

Dans quelles circonstances ? \_\_\_\_\_

**PRISE D'EFFET DE L'ASSURANCE**

immédiate (voir disposition « Prise d'effet du contrat » en conditions générales)

différée au \_\_\_\_\_

**RC VIE PRIVÉE**

Responsabilité civile Vie privée

Formule :  famille

3e âge (formule réservée aux foyers composés de maximum 2 personnes, âgées d'au moins 60 ans, sans autre personne à charge)

personne seule (preneur d'assurance qui vit seul et qui n'a pas d'enfants mineurs)

Véhicule automoteur (≤ 15 km/h) pour personne moins valide :

Marque et modèle : \_\_\_\_\_

Titulaire de la carte verte : \_\_\_\_\_

Protection juridique Vie privée

## QUESTIONNAIRE SPECIFIQUE

### CHEVAUX DE SELLE, PONEYS, ANES

#### Uniquement en extension de la RC VIE PRIVEE

1. Responsabilité civile

- Chevaux de selle en propriété

Faut-il étendre la garantie à la responsabilité civile découlant de la propriété de plus de 2 chevaux ?  OUI  NON

Si oui, de combien de chevaux les assurés vivant au foyer du preneur d'assurance sont-ils propriétaires ? \_\_\_\_\_

2. Dommages aux :

- chevaux en propriété (seulement si l'extension de garantie R.C. est souscrite)
- poneys et ânes en propriété

Faut-il couvrir les dommages causés accidentellement aux chevaux, poneys et/ou ânes désignés et à leur harnachement ?

(avec franchise de 74,37 EUR)  OUI  NON

Jusqu'à concurrence de :  1.250 EUR  1.875 EUR  3.750 EUR  6.250 EUR

Chevaux de selle, poneys, ânes à assurer :

NOM	SEXE	AGE	ROBE	CHEVAL DE SELLE	PONEY	ANE
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3. Faut-il prévoir une garantie « Individuelle Cavaliers » ?  OUI  NON

Si oui, veuillez compléter une proposition d'assurance **Confort Personnes**

### RC GARDE REMUNEREE D'ENFANTS A DOMICILE

#### Uniquement en extension de la RC VIE PRIVEE

Nombre d'enfants pouvant être gardés simultanément (maximum 5) : \_\_\_\_\_

La garde est-elle agréée par l'O.N.E. ?  OUI  NON

### RC IMMEUBLES BATIS, TERRAINS

#### Uniquement en extension de la RC VIE PRIVEE (sauf cas particuliers : consulter la compagnie)

1. Situation du bien à assurer :

Rue : \_\_\_\_\_ N° : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

En quelle qualité faut-il l'assurer ? :  propriétaire  copropriétaire  locataire  usufruitier  exploitant

2. Immeubles batis :

- Type :

Appartement

Maison unifamiliale sans commerce

Maison unifamiliale avec commerce

Immeuble à appartements : Nombre d'appartements : \_\_\_\_\_ Nombre de commerces au R.D.C. : \_\_\_\_\_

Immeuble de bureaux

Immeuble à usage commercial } superficie : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup> (additionner les différents niveaux)

Immeuble à usage industriel }

- Avec ascenseurs ?  OUI  NON

Quelles sont les entreprises chargées de l'entretien et du contrôle périodique de l'installation ?

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

- Nombre d'emplacements couverts pour autos (dans des garages, boxes, ...) : \_\_\_\_\_

- Quelle est la superficie exacte des cours et jardins ? \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>

- Les bâtiments à assurer sont-ils habituellement occupés ?  OUI  NON

- Sinon, sont-ils en bon état d'entretien ?  OUI  NON

- Citez les mesures (réglementaires ou d'usage) en matière de sécurité qui ont été prises :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

3. Terrains : type :

- terrain à bâtir  
 terrain de culture : superficie : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>  
 terrain boisé  
 autre terrain

précisez la destination et les particularités : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Si le terrain est traversé ou longé par une voie publique ou par une ligne de chemin de fer, précisez :

- sur quelle distance : \_\_\_\_\_ m  
 - de quelle voie de communication il s'agit : \_\_\_\_\_

4. Si les cours et jardins des bâtiments ou les terrains à assurer sont arborés, précisez :

- la hauteur des arbres : \_\_\_\_\_ m ; - leur nombre : \_\_\_\_\_ ; - leur essence : \_\_\_\_\_  
 - leur âge : \_\_\_\_\_ ans ; - la fréquence d'élagage : tous les \_\_\_\_\_ ans  
 - la distance les séparant des biens de tiers les plus proches : \_\_\_\_\_ m.

Si le bien à assurer est situé à moins de 100 m des câbles aériens, précisez :

- la distance exacte séparant le bien des câbles : \_\_\_\_\_ m  
 - qui est leur propriétaire et/ou exploitant : \_\_\_\_\_  
 - la hauteur des câbles par rapport au sol : \_\_\_\_\_ m

**NAVIGATION DE PLAISANCE**

**A. Bateau à assurer**

1. Genre :  bateau à moteur  voilier à moteur  voilier sans moteur

S'agit-il d'un bateau gonflable ?  OUI  NON

2. Coque et gréement dormant : Modèle : \_\_\_\_\_ Longueur hors tout : \_\_\_\_\_ m  
 Année de construction : \_\_\_\_\_ Nombre de places : \_\_\_\_\_ Valeur catalogue\* : \_\_\_\_\_ EUR

3. Moteur : Puissance réelle : \_\_\_\_\_ Marque : \_\_\_\_\_ N° de fabrication : \_\_\_\_\_  
 Année de construction : \_\_\_\_\_ Type :  incorporé  hors-bord

4. Voilure :  1er jeu de voiles Surface : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup> Valeur catalogue\* : \_\_\_\_\_ EUR  
 second jeu de voiles Surface : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup> Valeur catalogue\* : \_\_\_\_\_ EUR  
 spinnaker Surface : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup> Valeur catalogue\* : \_\_\_\_\_ EUR

(\*) TVA comprise

5. Autres accessoires fixes ou nécessaires à la navigation :

Nature	Nombre	Valeur catalogue unitaire (TVA comprise)
1. _____	_____	_____ EUR
2. _____	_____	_____ EUR
3. _____	_____	_____ EUR

6. Vitesse maximum renseignée par le constructeur : \_\_\_\_\_ noeuds

7. Y a-t-il pratique de ski nautique ?  OUI  NON

8. Port d'attache ou lieu de mouillage : \_\_\_\_\_

**B. 1. En quelle qualité agissez-vous ?**

propriétaire du bateau  locataire

2. Qui utilise habituellement le bateau ? \_\_\_\_\_

**C. Garanties demandées :**

Responsabilité civile : sommes assurées : - dommages corporels : 2.480.000 EUR  
 - dommages matériels : 250.000 EUR

Protection juridique : somme assurée : 15.000 EUR

Pertes et avaries au bateau

Vol

Frais d'enlèvement (garantie accordée jusqu'à concurrence de 50% de la valeur totale assurée)

Valeur à assurer :

- sur coque et gréement dormant : \_\_\_\_\_ EUR

- sur moteur : \_\_\_\_\_ EUR

- sur voilure : \_\_\_\_\_ EUR

- sur accessoires fixes ou

nécessaires à la navigation : \_\_\_\_\_ EUR

Individuelle marine :

Valeur à assurer :

- Décès  9.229 EUR  15.382 EUR  31.026 EUR

- Incapacité permanente 9.229 EUR 15.382 EUR 31.026 EUR

- Frais de traitement 943 EUR (\*) 1.572 EUR (\*) 3.144 EUR (\*)

(\*) montants couverts à l'indice des prix à la consommation de janvier 2011: 220,70 (base 100 en 1981)

**RC CHASSE**

**A.** - Nommez les personnes à assurer (sans oublier de vous désigner s'il y a lieu) ; ne citez les gardes-chasse que si vous désirez vous assurer en qualité d'employeur de ceux-ci :

Nom et prénom	Adresse	Chasseur-tireur	Organisateur de chasse	Garde-chasse (*)	Personne formée
_____	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____	_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

(\*) S'il faut couvrir aussi comme chasseur-tireur le garde titulaire d'un permis de chasse, marquez également la case « chasseur-tireur » en regard de son nom.

- les assurés « chasseurs-tireurs » satisfont-ils aux conditions légales quant à la détention d'un permis de chasse ?  OUI  NON

**B.** S'il y a lieu d'assurer un organisateur, précisez :

- la situation de la chasse (localité et pays) : \_\_\_\_\_

- le nombre maximum **de journées de chasse par an** : \_\_\_\_\_ - le nombre moyen de fusils par **journée de chasse** : \_\_\_\_\_

- faut-il couvrir la responsabilité personnelle des traqueurs - rabatteurs ?  OUI  NON

**C.** Extension territoriale (uniquement pour la garantie chasseur - tireur) :

- faut-il étendre la garantie aux pays situés en dehors de l'Europe géographique ?  OUI  NON

**D.** Montants assurés :

Garantie	Garanties
Chasseur-tireur ( <b>légale</b> )	Chasseur-tireur ( <b>extra-légale</b> )
	Propriétaire ou locataire de chasse, directeur ou organisateur de parties de chasse
	Employeur de gardes-chasse
D.C. 12. 500. 000 EUR (*)	D.C. 22. 864. 468 ,79 EUR (* *)
D.M. 125. 000 EUR (*)	D.M. 1. 143.223,44 EUR (* *)

(\*) Montants couverts non indexés. D.C. limités à 500.000 EUR et D.M. limités à 50.000 EUR si la garantie est étendue à tous les pays de l'Europe géographique et ceux qui bordent la Méditerranée, en ce compris les îles qui en font partie ainsi qu'aux îles Açores, Canaries, Madère et en Islande.

(\*\*) Montants à l'indice des prix à la consommation de janvier 2011 : 220,70 (base 100 en 1981).

**E.** Protection juridique (15.000 EUR)  OUI  NON

**ACTIVITES TEMPORAIRES (organisateur(s) d')**

**A. Activité(s) à assurer :**

1.  bal  banquet  défilé de mode  conférence  théâtre  cinéma Nombre de manifestations : \_\_\_\_\_

2.  fancy-fair Nombre de bals accompagnant les festivités : \_\_\_\_\_

3.  tir aux pigeons d'argile (clays-birds)  lachers de ballonnets  lachers de lanternes thaïlandaises

4.  congrès  cortège  cavalcade  \_\_\_\_\_

5.  feu d'artifice  motifs décoratifs, publicitaires ou autres, calicots, banderoles, pancartes de moins de 10m<sup>2</sup>

motifs décoratifs, publicitaires ou autres, calicots, banderoles pancartes de plus de 10m<sup>2</sup>  système de chauffage sur la voie publique

6.  foire commerciale  braderie Faut-il couvrir la responsabilité personnelle des exposants ou vendeurs non professionnels  OUI  NON

exposition : objets ou animaux exposés : \_\_\_\_\_

7.  la responsabilité civile de personnes autres que les assurés, du fait de l'installation des objets servant à la décoration et à l'illumination de voies publiques

8.  autres activités – précisez : \_\_\_\_\_

Nombre approximatif de participants : \_\_\_\_\_

9. date(s) et lieu : le \_\_\_\_\_ ou du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

en plein air  dans une salle  sous une tente de \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>

**B. Montage des installations :** du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_. Démontage : du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

**C. Extensions de couverture à une activité principale reprise sous le A.**

- Y a-t-il : - distribution ou gonflage de ballonnets ?  OUI  NON - A quelle date ? Le \_\_\_\_\_
- des stands de tir ?  OUI  NON - Lesquels ? \_\_\_\_\_ - Combien ? \_\_\_\_\_
- des animaux ?  OUI  NON - Lesquels ? \_\_\_\_\_ - Combien ? \_\_\_\_\_
- des véhicules ?  OUI  NON - Lesquels ? \_\_\_\_\_ - Combien ? \_\_\_\_\_
- des tirs ?  OUI  NON - Lesquels ? \_\_\_\_\_ - Combien ? \_\_\_\_\_
- des lachers de lanternes thaïlandaises ?  OUI  NON - Lesquels ? \_\_\_\_\_ - Combien ? \_\_\_\_\_
- des motifs décoratifs, publicités ou autres, calicots, banderoles, pancartes de moins de 10m<sup>2</sup> ?  OUI  NON
- des motifs décoratifs, publicités ou autres, calicots, banderoles, pancartes de plus de 10m<sup>2</sup> ?  OUI  NON
- des systèmes de chauffage sur la voie publique
- un feu d'artifice ?  OUI  NON - Précisez-en le prix ? \_\_\_\_\_ EUR
- Mise à feu par un artificier professionnel ?  OUI  NON
- décoration ou illumination des voies publiques ?  OUI  NON
- faut-il couvrir la responsabilité civile des personnes autres que les assurés, du fait de l'installation des objets servant à la décoration et à l'illumination des voies publiques?  OUI  NON

**D. Existe-t-il un programme officiel de l'activité ?**  OUI  NON - Si oui, veuillez le joindre.

- E. Montants assurés :**
- dommages corporels 22.864.468,79 EUR\*
- dommages matériels 1.143.223,44 EUR\*

**F. Protection juridique (15.000 EUR)**  OUI  NON

(\*) montants couverts à l'indice des prix à la consommation de janvier 2011: 220,70 (base 100 en 1981)

**ASSOCIATIONS SPORTIVES, CULTURELLES ET D'AGREMENT  
CAMPS, COLONIES DE VACANCES, VOYAGES EN GROUPES**

**1. ASSOCIATIONS SPORTIVES, CULTURELLES ET D'AGREMENT**

Sports ou activités pratiqués	Nombre à assurer *	Choix
	Jusqu'à 25	_____
	50	_____
	100	_____
	150	_____
	300	_____
	500	_____

\*Doivent être considérées comme personne à assurer: l'ensemble des membres du club, les participants et les membres du Comité organisateur. Celles-ci doivent être reprises dans un registre tenu par le preneur d'assurance. Seules les personnes inscrites dans ce registre ont la qualité d'assuré. La compagnie aura toujours le droit de faire vérifier par ses délégués les registres où l'établissement consigne les éléments de décompte

<b>Garanties</b>	<b>Responsabilité Civile</b> D.C 22.864.468,79 EUR * D.M. 1.143.223,44 EUR	<b>Défense pénale et recours civil : 15.000 EUR</b> <b>Insolvabilité des tiers : 12.500 EUR</b>
------------------	--	--

\*Montants couverts à l'indice des prix à la consommation de janvier 2011 : 220,70 (base 100 en 1981)

Individuelle Accidents	I.P.		F.T.		Décès 2000 EUR	I.P.		F.T.	
	5000 EUR	1572,80 EUR *	7000 EUR	1572,80 EUR *		5000 EUR	25000 EUR	10 EUR	1572,80 EUR *
<b>Cocher la formule Choisie</b>									

\*Montants couverts à l'indice des prix à la consommation de janvier 2011: 220,70 (base 100 en 1981)

\*Indexation FT sur base de l'indice des prix à la consommation de janvier 2011: 220,70 (base 100 en 1981)

	Choix des garanties À cocher
<b>Responsabilité civile</b>	
<b>Défense pénale, recours civil et insolvabilité des tiers*</b>	
<b>Individuelle accidents</b>	

\*La défense pénale le recours des tiers et l'insolvabilité des tiers ne peuvent être souscrit qu'en complément de la Responsabilité civile

## 2. CAMPS, COLONIES DE VACANCES, VOYAGES EN GROUPES, STAGE SPORTIF

### A. Activité à assurer :

<input type="checkbox"/> camp de vacances fixe ou itinérant	<input type="checkbox"/> 20 participants	Jusqu'à _____ nombres de jours
<input type="checkbox"/> colonie de vacances	<input type="checkbox"/> 30 participants	
<input type="checkbox"/> gardiennat d'enfants	<input type="checkbox"/> 50 participants	logement sur place <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<input type="checkbox"/> séjour en station de vacances	<input type="checkbox"/> 100 participants	
<input type="checkbox"/> stage sportif	<input type="checkbox"/> 150 participants	
<input type="checkbox"/> voyage en groupe	<input type="checkbox"/> 300 participants	
<input type="checkbox"/> autre(s) activité(s) – lesquelles ?		

Date et lieu : le \_\_\_\_\_ ou du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

### B. Sport(s) pratiqué(s) :

### C. Responsabilité civile OUI NON

- dommage corporels: 22.864.468,79 EUR\*

- dommage matériels: 1.143.223,44 EUR\*

\*montants couverts à l'indice des prix à la consommation de janvier 2011: 220,70 (base 100 en 1981)

Protection juridique : montant à assurer : 15.000 EUR  OUI  NON

### D. Individuelle Accidents OUI NON

Montants à assurer	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- En DÉCÈS :	500 EUR	750 EUR
- En INCAPACITE PERMANENTE :	5.000 EUR	7.500 EUR

### E. Frais de traitement : montant assuré : 1.572,80 EUR\* OUI NON

\*montants couverts à l'indice des prix à la consommation de janvier 2011: 220,70 (base 100 en 1981)

## MANIFESTATIONS SPORTIVES ISOLEES (un match, un tournoi, ...)

Sports ou activités pratiqués (champs obligatoire)	Nombre à assurer *	Choix	Nombre de jours
_____	<b>Jusqu'à 25 membres</b>	_____	
_____	<b>50</b>	_____	
_____	<b>100</b>	_____	
_____	<b>150</b>	_____	
_____	<b>300</b>	_____	
_____	<b>500</b>	_____	
<b>Tournoi de</b>	Nombre à assurer : _____	Nombre de jours : _____	

\*Doivent être considérées comme personnes à assurer: l'ensemble des membres du club, les participants et les membres du Comité organisateur. Celles-ci doivent être reprises dans un registre tenu par le preneur d'assurance. Seules les personnes inscrites dans ce registre ont la qualité d'assuré. La compagnie aura toujours le droit de faire vérifier par ses délégués les registres où l'établissement consigne les éléments de décompte

<b>Garanties</b>	<b>Responsabilité Civile</b> D.C 22.864.468,79 EUR * D.M. 1.143.223,44 EUR *	<b>Défense pénale et recours civil : 15.000 €</b> <b>Insolvabilité des tiers : 12.500 €</b>
------------------	--	--

\*Montants couverts à l'indice des prix à la consommation de janvier 2011 : 220,70 (base 100 en 1981)

Individuelle Accidents	I.P.	F.T.	Décès	I.P.	F.T.	Décès	I.P.	I.T.	F.T.
	5000 EUR	1572,80 EUR *	2000 EUR	7000 EUR	1572,80 EUR *	5000 EUR	25000 EUR	10 EUR	1572,80 EUR *
<b>Cocher la formule Choisie</b>									

\*Montants couverts à l'indice des prix à la consommation de janvier 2011: 220,70 (base 100 en 1981)

	<b>Choix des garanties À cocher</b>
<b>Responsabilité civile</b>	
<b>Défense pénale, recours civil et insolvabilité des tiers*</b>	
<b>Individuelle</b>	

\*La défense pénale le recours des tiers et l'insolvabilité des tiers ne peuvent être souscrit qu'en complément de la Responsabilité civile

## GENS DE MAISON

En cas d'assujettissement à l'O.N.S.S, indiquez le N° : \_\_\_\_\_

Le contrat ne s'applique qu'aux travailleurs domestiques ne logeant pas chez l'employeur.

Nombre de personnes occupées régulièrement : \_\_\_\_\_

(Le personnel d'appoint est couvert d'office)

### PROPOSITION OU DEMANDE D'ASSURANCE (uniquement pour les contrats d'un an)

**Le preneur d'assurance certifie que les déclarations qui précèdent sont sincères, véritables et complètes dans tous les détails, même si elles ne sont pas écrites de sa main. Il déclare savoir qu'une omission ou déclaration inexacte peuvent, dans les limites définies par la loi sur le contrat d'assurance terrestre du 25 juin 1992, entraîner la nullité du contrat.**

#### • Proposition d'assurance

complétée à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
Signature du (des) proposant(s) :

#### • Demande d'assurance

fait en double à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
Signature du (des) preneur(s) d'assurance :

## Conséquences de la signature de la proposition d'assurance

La proposition ne fait pas courir la couverture. Elle n'engage ni la compagnie ni le(s) proposant(s) à conclure le contrat. Toutefois, si dans les 30 jours de la réception de la proposition, la compagnie n'a pas notifié au(x) proposant(s), soit une offre d'assurance, soit la subordination de l'assurance à une demande d'enquête, soit le refus d'assurer, elle s'oblige à conclure le contrat sous peine de dommages et intérêts.

## Conséquences de la signature de la demande d'assurance

Le contrat est formé dès la signature de la demande d'assurance. Toutefois, le(s) preneur(s) d'assurance ou la compagnie peuvent résilier le contrat dans les 14 jours de la réception par la compagnie de la demande d'assurance. Si la résiliation émane du (des) preneur(s) d'assurance, elle devient effective dès sa notification; si elle émane de la compagnie, elle devient effective 8 jours après sa notification.

## Votre interlocuteur privilégié

Votre intermédiaire est un spécialiste qui peut vous aider. Son rôle est de vous informer à propos de votre contrat et des prestations qui en découlent et d'effectuer pour vous toutes les démarches vis-à-vis de nous. Il intervient également à vos côtés si un problème devait surgir entre vous et nous. Si vous ne partagez pas notre point de vue, il vous est loisible de faire appel aux services de notre Ombudsman (Bd du Souverain 25 à 1170 Bruxelles, e-mail : ombudsman.axa@axa.be). Si vous estimez ne pas avoir obtenu, de cette façon, la solution adéquate, vous pouvez vous adresser au Service Ombudsman Assurances (Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles, site : www.ombudsman.as). Vous avez toujours la possibilité de demander l'intervention du juge.

## Avertissements :

- Les assureurs mettent toute leur vigilance à dépister les tentatives de fraude. En revanche, vous qui êtes de bonne foi, vous pouvez compter sur nous. Pour ne pas payer inutilement pour les autres, aidez-nous à prévenir les abus.
- Toute escroquerie ou tentative d'escroquerie envers la compagnie d'assurances entraîne non seulement la résiliation du contrat d'assurance, mais fait également l'objet de poursuites pénales sur la base de l'article 496 du Code pénal.
- La compagnie d'assurances pourra, le cas échéant, communiquer au GIE Datassur des données à caractère personnel pertinentes dans le cadre exclusif de l'appréciation des risques et de la gestion des contrats et des sinistres y relatifs. Toute personne a le droit d'obtenir communication et, le cas échéant, rectification des données la concernant auprès de Datassur par une demande datée et signée accompagnée d'une copie de sa carte d'identité à l'adresse suivante: Datassur, 29, square de Meeûs, 1000 Bruxelles.
- Les données communiquées peuvent être traitées par la compagnie d'assurance en vue du service à la clientèle, de l'acceptation des risques, de la gestion des contrats et des sinistres ainsi que du règlement des prestations. En vue d'offrir les services les plus appropriés, ces données pourront être communiquées aux entreprises de notre groupe ou aux entreprises en relation avec celles-ci.  
Les personnes concernées donnent leur consentement pour le traitement des données relatives à leur santé lorsqu'elles sont nécessaires à l'acceptation, la gestion et l'exécution du contrat par les gestionnaires intervenant dans le cadre de ce contrat. Ce traitement est prévu par la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée. Toutes les informations seront traitées avec la plus grande discrétion. Les personnes concernées peuvent connaître ces données, les faire rectifier et s'opposer gratuitement à leur traitement à des fins de direct marketing au moyen d'une demande datée et signée accompagnée d'une photocopie recto verso de la carte d'identité, adressée au service clientèle de la compagnie.

Il y a lieu de cocher cette case, si les personnes concernées ne veulent pas être informées des actions de direct marketing de la compagnie. De plus amples informations peuvent être obtenues auprès du service clientèle de la compagnie.

- Le contrat est régi par la loi belge.

Votre proposition porte la référence 4183873 – 06.2012

